Quatorzième Année. — N° 1956 UN NUMERO : 15 CENTIMES. Mardi 19 Avril 1870

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois. . . . . 12 f. »
Six mois. . . . . 23 »
Un an . . . . . 44 »

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. REBOUX

Le Nord de la France :
Trois mois. . . . . 13 f. »
Six mois. . . . . 26 »
Un an . . . . . 52 »

ANNONCES : 15 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée.
A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'*Economie* ; A BRUXELLES, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 18 AVRIL 1870

Le *Journal officiel*, cette belle création de M. Rouher, s'est enfin décidé à parler. Pour peu que son incompréhensible silence eût duré, c'eût été un nouvel élément qui eût certainement pris place parmi les gageurs du Sport. Le vieux *Moniteur universel* n'eût jamais des extinctions de voix aussi prolongées. Le *Journal officiel* ayant recouvré la voix, nous voilà enfin édifiés. Trois décrets de l'Empereur, contre-signés par M. le garde des sceaux nous ont appris vendredi, abstraction faite de toute la phraséologie officielle que M. Segris prend les finances, M. Emile Ollivier les affaires étrangères et M. Maurice Richard l'instruction publique. Le Cabinet, s'expliquant sans ambages, a déclaré par ces trois décrets, qu'il voulait arriver au vote du plébiscite sans adjonctions nouvelles. Les amis de l'ordre et de la tranquillité ne trouveront, pas plus que nous, à redire à cette sage résolution. Nous lui devrons peut-être, dans les circonstances actuelles, d'éviter de nouvelles complications dans la crise qui n'est point terminée, comme on pourrait le croire, par la retraite des honorables députés, MM. Buffet et Daru, mais dont le dénoûment est ajourné jusqu'après le plébiscite.

Déjà notre honorable ami et rédacteur en chef a exprimé, à cette même place, les craintes que lui inspirait la situation: il l'a fait avec la franchise, dont il avait donné une première preuve en s'associant aux espérances qu'avait fait naître partout l'avènement du ministère du 2 janvier.

Comment essayer de cacher que la retraite de MM. Buffet et Daru a été une déception pour tous les amis de l'ordre et de la liberté? Comment, refouler le sentiment de tristesse patriotique qu'éprouvent ceux qui, après avoir salué la grande entreprise libérale commencée il y a trois mois à peine, la voient aujourd'hui compromise? Que penser de ces étranges et fatales complications qui ont en ce résultat fâcheux et déplorable à tous égards, de nous ramener au lancer, c'est-à-dire au 1er janvier 1870, à l'aurore du ministère Ollivier? Oui la situation est la même, et nous n'exagérons point en cherchant à l'établir. Quelques réformes libérales, quelques bons projets de lois, certaines mesures excellentes, nous ont enlevé ou créé des illusions ; mais nous avons en perpective ce à quoi nous ne songions guère à l'avénement du ministère du 2 janvier, — les dangers du plébiscite.

Il y a compensation, on le voit ; et si la philosophie des compensations de M. Azaïs s'accommode d'un pareil état de choses, le pays n'y trouve guère ce qu'il désirerait, ce qu'il avait espéré pendant quelque temps, ce qu'il commence à désespérer d'avoir : des institutions véritablement parlementaires avec leurs avantages considérables et aussi, il faut le dire, leurs inconvénients et leurs dangers.

Où était la force du ministère du 2 janvier, sinon dans l'union des hommes du centre droit, et, du centre gauche? Nous n'avons jamais caché nos sympathies personnelles pour celui de ces groupes parlementaires qui a l'honneur de compter parmi ses membres quatre députés du Nord, les honorables MM. Jules Brame, Boduin, Kolb-Bernard et Plichon : encore bien que nos symptahies fussent plus particulièrement assurées à ce groupe du centre gauche, nous n'avons jamais hésité à reconnaître que c'était dans l'alliance des deux centres que l'Empereur devait chercher cet appui qui est la condition même du régime parlementaire.

On n'a pas oublié au prix de quels sacrifices réciproques cette alliance fut formée. Elle est aujourd'hui rompue. A la suite de quelles circonstances, on le sait assez. MM. Buffet et Daru ont fait leur devoir de ministres parlementaires vraiment libéraux. Après avoir lutté jusqu'à la dernière heure en faveur des institutions représentatives, ils se sont souvenus du conseil de Martial aux humains « de ne craindre ni de désirer leur dernier jour » :

Summum nec metuas diem, nec optes.

Et ne tenant compte que de la moitié du conseil du satirique latin, MM. Buffet et Daru ont donné un bel exemple de fermeté en donnant leur démission, « se souciant peu de la fin » de leur pouvoir. Voyons, étant donnée l'attitude des ministres du 2 janvier, comment MM. Buffet et Daru l'ont observée ; voyons comment ils ont rempli leur mandat de ministres parlementaires, de ministres libéraux ; voyons enfin s'ils ont démérité dans la confiance du pays.

On a pu constater, lors de son court passage aux affaires, l'intégrité et le courage de M. Buffet. Partisan déclaré des économies, — on le verra surtout lorsque le budget sera soumis à la discussion de la Chambre — il avait assumé la tâche la plus ingrate. Ceux qui vivent des abus, — et ils sont nombreux malheureusement dans notre beau pays de France, — ne lui ménagèrent pas leurs colères et leurs rancunes. M. Buffet montra à leur égard « cette férocité » que M. Thiers souhaita un jour à M. Magne, alors ministre des finances. Avec M. Daru, il fut, en tant qu'homme politique, depuis le 2 janvier, le point de mire des journaux réactionnaires, et la retraite de ces deux « honnêtes hommes » a été célébré comme une victoire, — chose triste à dire — par le *Peuple français*, le *Public* et le *Parlement*. Ces deux ministres sont tombés pour avoir voulu qu'un appel ne fût adressé au peuple qu'avec le cortége nécessaire d'un plébiscite : la discussion dans les Chambres, et non dans le Sénat seul, à l'exclusion du Corps législatif. Ils sont tombés pour avoir été dans le sein du cabinet les fidèles interprètes du grand mouvement d'opinion qui se manifeste en France, et que leurs anciens collègues, restés aux affaires ne pourront plus longtemps méconnaître.

Ces honorables députés, ministres démissionnaires, laissent un héritage bien lourd à leurs successeurs, et lorsque l'intérim de leurs portefeuilles sera terminé, nous ne voyons pas, parmi leurs collègues du Corps législatif ceux qui pourraient le remplacer. A moins qu'on n'aille demander au centre gauche, groupe dont MM. Buffet et Daru font partie, des remplaçants d'opinions et de nuances politiques analogues à celles dont s'honoraient les ministres démissionnaires, nous pouvons prédire au ministère de graves embarras. Alors commencera pour lui l'ère des tâtonnements et des tergiversations, à moins qu'il n'arrive à atténuer les mauvaises conséquences de la rupture qui vient d'avoir lieu entre le centre droit et le centre gauche. Assurément, personne ne souhaite plus ardemment que nous que le cabinet du 2 janvier, tel qu'il reste après la séparation du centre gauche représente encore cette immense opinion conservatrice et libérale qui l'a accueilli avec la satisfaction la plus grande et l'enthousiasme le plus légitime. Cependant, ce n'est point sans regrets ni sans inquiétudes pour l'avenir que nous apprécions et enregistrons le départ des conseils de la couronne d'hommes comme MM. Buffet et Daru.

CH. NURBEL.

Autoritaire — plébiscitaire, deux synonymes barbares, mais enfin deux synonymes.

Qui dit *plébiscite*, dans l'hypothèse moderne de la souveraineté du peuple, dit puissance absolue, sans limite, et sans contrôle. Montesquieu appelle cela *le délire de la liberté*.

Ajoutez que c'en est le mensonge.

A Rome, puisque c'est de Rome que vient le plébiscite, le suffrage universel eut un caractère qu'il faut rappeler à ceux que l'ignorent.

Les historiens (Tite-Live et Denis d'Halicarnasse) nous ont expliqué l'art singulier avec lequel la république avait primitivement distribué le suffrage universel en cent quatre-vingt-seize centuries, formant six classes du peuple entier, et puis avait fait une classe à part de la dernière centurie, laquelle se composait de la masse du *bas peuple*, comme dit Montesquieu ; ce qui était une façon *démocratique* singulière d'écarter le plus grand nombre de l'action effective du suffrage universel. Il y eut des modifications successives de cet organisation populaire ; mais l'idée primitive subsista, « cela, dit encore Montesquieu, était regardé comme le salut de la république. » (*Grandeur et Décadence, etc.*, ch. VIII.)

Ainsi la République romaine, à laquelle nous demandons des exemples de démocratie, ne fut dans son éclat qu'une savante organisation d'aristocratie patricienne, et sans cela, disait Cicéron, « cette République qu'aujourd'hui nous soutenons à peine, nous ne l'aurions plus. »

Aussi la République ne déclina que lorsque l'agitation du peuple fut altérée. Les tribuns avait fait des *plébiscites* en invoquant la liberté ; les *plébiscites* devinrent une préparation à la tyrannie. Auguste put affecter de ne vouloir et de n'avoir que la puissance tribunitienne, et le peuple ne se crut jamais plus souverain qu'en devenant esclave de César.

Voilà les exemples de la démocratie romaine, et c'est à ces exemples que nous revenons avec le mensonge de nos plébiscites.

Plébiscitaire, autoritaire, sont donc deux termes identiques, l'un et l'autre énonçant une idée inverse de l'idée de liberté véritable.

Ainsi tout est supercherie dans la langue des dominateurs. Le suffrage universel semble être un instrument de liberté, on en fait un instrument de servitude, et le peuple se laisse prendre aisément à cette piperie.

Remarquez que depuis quatre-vingts ans les Constitutions soumises à la ratification du peuple n'ont jamais obtenu que des votes de minorités ; ainsi la Constitution de 93 est votée par un million 801,918 suffrages ; celle de l'an III (1795), par 914,000 ; celle de l'an VIII, par 3,000,000 ; celle de l'an X (1802), par 3,500,000 ; celle de 1804 (sénatus-consulte d'hérédité) par 1 million et demi ; l'acte additionnel de 1815, par 1,300,0000 ; minorités plus ou moins grossies encore par mille causes artificielles et passagères, mais qui suffisaient au pouvoir du moment pour servir de fascination au peuple entier.

La tromperie vit toujours. La Révolution française, en rompant le lien qui avait fait d'une Constitution *non écrite* le nerf de la société politique, a été amenée à fabriquer successivement des Constitutions qu'elle déclare éternelles, et qui meurent au bout de quelques mois ; la Constitution de 1838 n'a pas même vécu du tout.

C'est en cela que l'abus du plébiscite accuse la décadence de l'époque moderne. Nous nous croyons faits pour être libres : le mot de liberté n'est qu'une dissimulation de la servitude. On nous convie à aller au plébiscite ; c'est comme si on nous conviait à courir aux pieds de César.

(Union) Laurentie.

Les impôts indirects de toutes sortes ont produit, pendant le premier trimestre de cette année, 320 millions.

Ce premier trimestre de 1870 offre donc pour les impôts indirects, une augmentation de 22 millions environ sur le premier trimestre de 1868; 11 millions 1/2 sur celui de 1869.

Si le même résultat se produit pendant les trois autres trimestres, on verra se réaliser à la fin de l'année une plus-value d'environ 40 millions, ce qui serait conforme aux prévisions exprimées par M. Magne, dans son rapport sur les finances.

Les principaux accroisements se sont produits sur les sucres indigènes, les boissons, les lettres et les céréales.

Il y a eu diminution sur les droits d'enregistrement, les sucres étrangers, et quelques autres droits, comparativement à 1869.

Les contributions directes, pendant le premier trimestre qui vient de finir, ont produit 119,300,000 francs pour les rôles de cette année.

Cette somme dépasse de 22 millions et demi les deux douzièmes exigibles.

A la même époque, l'année dernière, l'avance était un plus forte: 23 millions un tiers.

Quant au frais de poursuites, ils restent à 68 c, par 1,000 fr. recouvrés.

Le *Rappel* publie une nouvelle lettre de Mazzini, adressée à M. Edgard Quinet.

En voici un fragment ; on va voir que le grand agitateur, à qui l'on ne peut refuser l'énergie des convictions, flagelle avec une trop juste vérité la mollesse de la génération actuelle et son mépris pour les principes quels qu'ils soient :

Cette génération n'a pas la foi : elle a des opinions ! Elle renie Dieu, l'immortalité, l'amour, promesse éternelle, l'avenir de ceux qui aiment, la croyance en une loi providentielle et intelligente, tout ce qu'il y a de beau, de bon, de saint au monde, tout une héroïque troupe de sentiments religieux, depuis Prométhée jusqu'au Christ, depuis Socrate jusqu'à Kepler, — pour s'agenouiller devant Comte et Buchner !...

Elle étudie les phénomènes qui passent et elle supprime les causes qui les produisent ; elle admet les lois comme législateurs, formes sans substance, moyens sans but. Conséquence inévitable, elle est machiavélique, toute à l'opportunité, à la tactique, étrangère au sens moral et à la conscience de la sainteté de ses œuvres et de la puissance de la vérité.

Elle travaille à la chute de l'empire, et elle lui prête serment de fidélité.

En Italie, elle étudie s'il vaut mieux, pour la chute de la monarchie, s'allier à la Prusse ou à la France impériale ; s'il vaut mieux, pour obtenir le Tyrol italien, faire la guerre à l'Autriche ou la pousser vers la Moldo-Valachie.

Nous en sommes à ce point. Le succès, la théologie d'Hégel, l'adoration de la force.

La justice, la justice pour tous et partout, apparaît comme une utopie !...

... Voilà pourquoi, découragé, dégoûté, je reste à mon poste. Il est impossible que j'exerce, en restant, une certaine influence sur les premiers actes d'une révolution, et les premiers actes d'une révolution enfantent logiquement des conséquences qu'on ne prévoyait pas, qu'on ne voulait pas prévoir au commencement. Tout un siècle peut dépendre du caractère de l'initiative.

Adieu, cher ami, restez inébranlable et prêchez la vérité.

A vous de cœur.

GIUSEPPE MAZZINI.

Chronique locale & départementale

Le ministre de la guerre a adressé aux généraux commandant les divisions, et aux préfets, une circulaire, les informant que les sous officiels et soldats en congé de semestre renouvelable pourront, jusqu'à nouvel ordre, continuer à séjourner dans leur famille.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 19 AVRIL 1870.

— 41 —

L'étang de Précigny

Par ÉLIE BERTHET.

—

— Vous direz ce qu'il vous plaira, bonnes gens, s'écriait le paysan en redingote noisette d'un air capable, mais sans vouloir ravaler votre comte de Précigny, il ne vous fera jamais autant de bien qu'il vous a fait de mal !

— Lui ! du mal? répliqua une femme avec indignation. Le brave jeune homme qui a desséché l'étang de Précigny et qui nous a rendu la santé et la vie?... vous êtes fou, maître Simon !

— Le comte de Précigny, qui depuis deux ans nous a comblés de bienfaits ? ajouta un autre, il paie une pension à tous les orphelins de la commune.

— Il a fait bâtir une école et il entretien un maître à ses frais.

— Il a fait réparer l'église.

— Il a fait reconstruire la maison de la veuve Mourette et celle des petits Durand, dont le père est mort de la fièvre.

— Grâce à ses démarches, j'ai obtenu ma pension de retraite que le gouvernement s'obstinait à me refuser ! s'écria Lapanse, et je ne souffrirai pas qu'en ma présence...

— Si toute autre que vous, monsieur Simon, dit Mathurin avec une majestueuse sévérité, vous homme de poids et fonctionnaire public, avait osé parler ainsi de notre bienfaiteur, je l'eusse fait prendre par quatre fusiliers et jeter en prison.

— Et voici quelqu'un pour exécuter la consigne, mille tonnerres ! s'écria Lapanse. Soutenir que le comte de Précigny a causé du tort à la commune ! et cela au moment où il vient s'établir définitivement au milieu de nous !.. C'est-à-dire que nous devrions baiser la trace de ses pas !

— Il faudra dételer sa voiture quand il arrivera, dit une femme exaltée ; nous le traînerons à bras jusqu'à la fabrique !

— Non, il vaudra mieux le porter en triomphe.

— Et, en attendant, si nous rossions un peu maître Simon pour lui apprendre à brider se langue, dit un gros paysan en fronçant les sourcils.

L'homme à la redingote noisette, ou plutôt maître Simon, avait supporté jusque-là avec un sang-froid héroïque ces transports d'enthousiasme et d'indignation, mais la motion menaçante du dernier interlocuteur lui donna quelques alarmes.

— Ne vous fâchez pas, mes amis, mes voisins, reprit-il d'un ton conciliateur; que diable ! on peut bien s'expliquer... Je ne suis pas l'ennemi de M. de Précigny, au contraire, parce que c'est un homme qui... que... enfin, c'est un brave homme. Seulement, je le répète, il est malheureux pour le pays qu'il ait succédé au manufacturier Laurent, et je le prouverai.

— Comment cela, maître Simon ? Certainement, vous avez dû être un forcené jacobin du temps de la Terreur !

— Allons donc ! je n'avais pas dix ans à cette époque-là... Néanmoins, je ne suis pas porté pour les nobles, parce que voyez-vous les nobles, ça peut avoir ses qualités, ça ne lésine pas trop avec les pauvres, ça dépense de l'argent dont le marchand et l'ouvrier profitent ; mais aussi c'est trop fier pour se mêler d'affaires, d'industrie, de commerce, bonnes choses qui enrichissent un pays... Ainsi, par exemple, une supposition ; si cette belle manufacture qui est là-bas, et qui ne sert plus à rien aujourd'hui, était tombée entre les mains d'un bourgeois spéculateur qui saurait en tirer parti, ne serait-elle pas mieux qu'entre les mains de ce jeune noble qui en fera tout au plus des étables à bœufs ou des granges?

— Ouais ! interrompit l'un des auditeurs, à votre compte il faudrait donc rétablir la manufacture au risque de ramener la peste parmi nous ?

— Je ne dis pas cela... cependant tous les villages situés près d'un étang ne sont pas nécessairement ravagés par la fièvre; j'ai entendu assurer par un savant médecin le docteur Merville, que ce qui était arrivé pour l'étang de Précigny était accidentel et ne se renouvellerait probablement plus... Voyez la Brenne, à quelques lieues d'ici; les habitants vivent au milieu des étangs; sans doute, ils ne jouissent pas d'une santé bien florissante, mais ils vivent et ils trouvent leur avantage à cette état de choses, car ils s'enrichissent.

— Vous allez voir !.. interrompit Mathurin avec ironie, monsieur Simon nous prouvera que ce serait un bonheur pour nous si l'on remettait en activité la manufacture de Précigny !

— Et pourquoi pas, monsieur le maire, car, enfin, réfléchissez un peu : du temps de M. Laurent, quand il y avait deux cents ouvriers à nourrir à la fabrique, il fallait du pain, du vin, de la viande pour tous ces gaillards-là; nos denrées se vendaient, que c'était une bénédiction ! ensuite, dans la saison de la tonte, nous n'avions pas besoin de courir les marchés et de nous inquiéter de nos laines... Nous allions trouver le contre-maître à la manufacture, on pesait la marchandise et aussitôt on nous comptait de bons écus de dix francs qui faisaient grand bien où ils passaient... Il y a des gens par-ici qui se sont ramassé de jolis magots en ce temps-là ! De plus, quand la récolte était mauvaise, ou l'hiver pendant le chômage, un pauvre homme était toujours sûr de trouver à s'occuper chez M. Laurent et de gagner de quoi nourrir sa famille en attendant la bonne saison; tout cela valait bien quelque chose !.. Vous autres, braves gens de Précigny, vous souffriez de la fièvre, d'aucuns de vous mouraient misérablement, vous vous êtes plaints, vous étiez dans votre droit... Mais, nous autres des communes voisines, nous nous moquions de la fièvre comme du *grand turc* et nous avions de gros avantages à nous trouver si près de la fabrique; aussi quand nous sommes venus, par bonté d'âme, et moi le premier, vous aider à faire sauter la chaussée de l'étang, nous étions fièrement bons enfants, allez ! Depuis, s'il faut l'avouer, plus d'un de nous s'est mordu les doigts de sa complaisance !

L'orateur parlait avec une emphase et un aplomb ridicules ; cependant ses dé-